

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**OBSERVATOIRE NATIONAL SUR
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

DIRECTION GENERALE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

**NATIONAL OBSERVATORY
ON CLIMATE CHANGE**

DIRECTORATE GENERAL



ONACC



www.onacc.cm;



info@onacc.cm;



(+237) 693 370 504 / 654 392 529

BULLETIN N°165

**Prévisions et alertes climatiques décadaires du
21 au 30 septembre 2023**



21 septembre 2023

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie à l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)

Équipe de réalisation (ONACC)

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie de l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

Dr. BATHA Romain Armand Soleil, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA)

ZOUH TEM Isabella, Chef de Département de Géomatique ;

Dr. MEYONG René Ramses, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;

NDJELA MBEIH Gaston Evariste, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille

MESSI AMOUGOU Max, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Géomatique ;

ANYE Victorine Ambo: Chargé d'études assistant N°2, Département d'observation Intégré et d'évaluation des coûts des impacts des changements climatiques, ONACC

ANABA OLOMO Muriel Frédérique, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Géomatique ;

MONTHE DJOMO Neily, Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;

SOUGA BOYOMO Thomas Magloire Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes.

OBENEBANGHA BATE MBI: Spécialiste en climatologie et biogéographies.

ELONG Julien Aymar, Chargé d'études assistant N°2 à la cellule Juridique, ONACC.

MEKA ZE Philemon Raïssa, Cadre à l'ONACC, chargée de la traduction.

Frank Parfait NAMEKONG, Chargé de Communication et des Relations Publiques.

I: Introduction

Le présent Bulletin des **prévisions et alertes climatiques décennales n°165** a été élaboré à partir des données spatiales collectées auprès des grands centres internationaux œuvrant au quotidien dans le domaine de la prévision météorologique. Il s'agit entre autres, de l'Institut International de Recherche sur le climat et la société (IRI) de l'Université de Colombie (USA) ; la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)-USA; l'AccuWeather (Institution américaine spécialisée dans les prévisions météorologiques) ; le centre régional d'Agro-Hydro-Météorologie (AGRHYMET) ; des données spatiales de 1979 à 2018, relatives aux Températures de la Surface Océanique (TSOs) de l'Atlantique et du Pacifique, des intensités des épisodes El-Niño/La Niña du Pacifique équatorial et des données de la pluviométrie et de la température des stations locales. A cet effet, l'ONACC tient à exprimer toute sa gratitude à ces institutions internationales, ainsi qu'à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), pour la bonne volonté manifestée dans le cadre du partage des dites données et informations.

Ledit bulletin révèle les conditions climatiques historiques de 1979 à 2018, ainsi que les prévisions climatiques pour l'ensemble des cinq zones Agro écologiques du Cameroun. Par ailleurs, il met en exergue les risques, les menaces et les potentiels impacts, attendus pour les secteurs de développement socio-économique. Ce Bulletin fait également une évaluation des prévisions climatiques élaborées pour la précédente décennie (**du 11 au 20 septembre 2023**).

II: Synthèse des Prévisions

II.1. Pour les températures

II.1.1 Températures Maximales

Les localités ci-après présentent une probabilité élevée d'enregistrer des températures maximales supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit de :

- Tibati, Bétaré Gongo, Yimbéré, Banyo et Nass Arao, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Yoko, Mbalmayo, Bafia, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Obala, Ngoro, Ntui, Mbandjocket Akonolinga, dans la **Région du Centre** ;
- Libongo, Mambélé, Moloundou, Kika, Garoua-Boulai, Ngoyla, Koso, Abong-Mbang, Mbalam, Mintoum, Bélabo, Yokadouma, Lomié, Batouri, Bétaré-Oya et Kongolo, dans la **Région de l'Est** ;
- Minkoumou, Zoétéélé, Ambam, Sangmélina, Nyabizan, Djoum et Kribi, dans la **Région du Sud** ;
- Esu, Furu-Awa, Munkep, Audu, Nwa et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Foubot, Bafang, Makénéné, Makam et Fouban, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Kumbe Balue, Bamusso, Idenau, Mamfe, Kumba, Mundemba, Dikome Bafaw, Etukuet Buea, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Douala, Loum, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Penja, Yabassi, Dizangué, Nkondjock et Ndokiti, dans la **Région du Littoral**.

II.1.2 Températures Minimales:

Les localités suivantes présentent une probabilité élevée d'enregistrer une diminution des températures minimales par rapport aux moyennes historiques enregistrées à ladite période de 1979 à 2018. Il s'agit de :

- Gamboura, Yagoua, Maga, Bogo, Kaélé, Mindif, Mora et Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Touboro, Poli, Guider, Dembo, Garoua, Rey-Bouba et Tcholliré, dans la **Région du Nord** ;
- Banyo, Mbé, Mbakaou, Meiganga, Tignère, Dota, Ngaoundéré, Ngaou Mbol, Kognoli et Ngaoundal, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est**.

Nb1 : Cette décennie du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par une persistance des situations de nuits froides dans de nombreuses localités des Régions de l'Adamaoua (Dota, Tchabal Djalingo, Ngaoundéré, Mbé, Banyo et Meiganga) ; de l'Ouest (Foubot, Bazou, Bafoussam, Dschang, Makam et Fouban), du Nord-Ouest (Nkambe, Esu, Bamenda, Ndop, Nwa, etc.), du Centre (Yaoundé, Akonolinga, Mbalmayo, Nkoteng, Bafia, Ndiikinimeki, Nanga Eboko, etc.), du Sud (Lolodorf, Ebolowa, Ambam, Kye-ossi, Sangmelima, Djoum, etc.), de l'Est (Garoua-Boulai, Bétaré Oya, Ndokayo, etc.), suite aux températures minimales comprises entre 13°C et 20°C.

II.2. Pour les précipitations :

Cette décade du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par une diminution des précipitations dans la zone soudano-sahélienne et la zone des hautes savanes guinéennes, autour de la moyenne sur le reste du territoire national, par rapport à celles enregistrées à la dernière décade.

NB 2 : La période qui va du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par :

- Une continuité de la grande saison des pluies dans la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale (régions du Centre, du Sud et de l'Est) ;
- des précipitations abondantes dans la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest) ;
- des précipitations abondantes dans la zone des Hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ;
- des précipitations inférieures à celles observées durant la dernière décade dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes ;
- des précipitations inférieures à celles observées durant la dernière décade dans la zone Soudano-Sahélienne (région du Nord et de l'Extrême-Nord).

NB 3 : Malgré la diminution annoncée, les précipitations de cette décade du 21 au 30 septembre 2023 pourraient entraîner des situations d'inondations dans les zones à risques de la zone soudano-sahélienne (surtout dans la cuvette de la Bénoué et la plaine du Logone). Ces inondations pourraient également être observées dans la bande côtière et certaines grandes agglomérations de la zone forestière à pluviométrie monomodale (surtout Douala, Limbé, Nkongsamba). En raison de la saturation des sols en eau, il pourrait également être observé des situations de glissements de terrains dans de nombreuses localités de la zone des hauts plateaux ainsi que la zone forestière à pluviométrie monomodale.

III. Détail des prévisions climatiques pour la période allant du 21 au 30 septembre 2023

1) Pour les précipitations

a) Dans la zone Soudano-sahélienne:

Cette décade du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par des pluies comprises entre :

- * 30 et 95mm dans les localités de Lagdo, Pitoa, Garoua, Poli, Rey Bouba, Touboro, etc. (Région du Nord) ;
- * 30 et 95mm dans les localités de Maga, Bogo, Kaélé, Yagoua, Maroua, Mindif, Mora, etc. (Région de l'Extrême-Nord).

b) Dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes

Cette décade du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par des précipitations comprises entre 30 et 115 mm, dans les localités de Kongolo, Tibati, Meiganga, Bétaré Gongon, Mbakaou, Dota, Ngaoundéré, Banyo et Tignère (Région de l'Adamaoua).

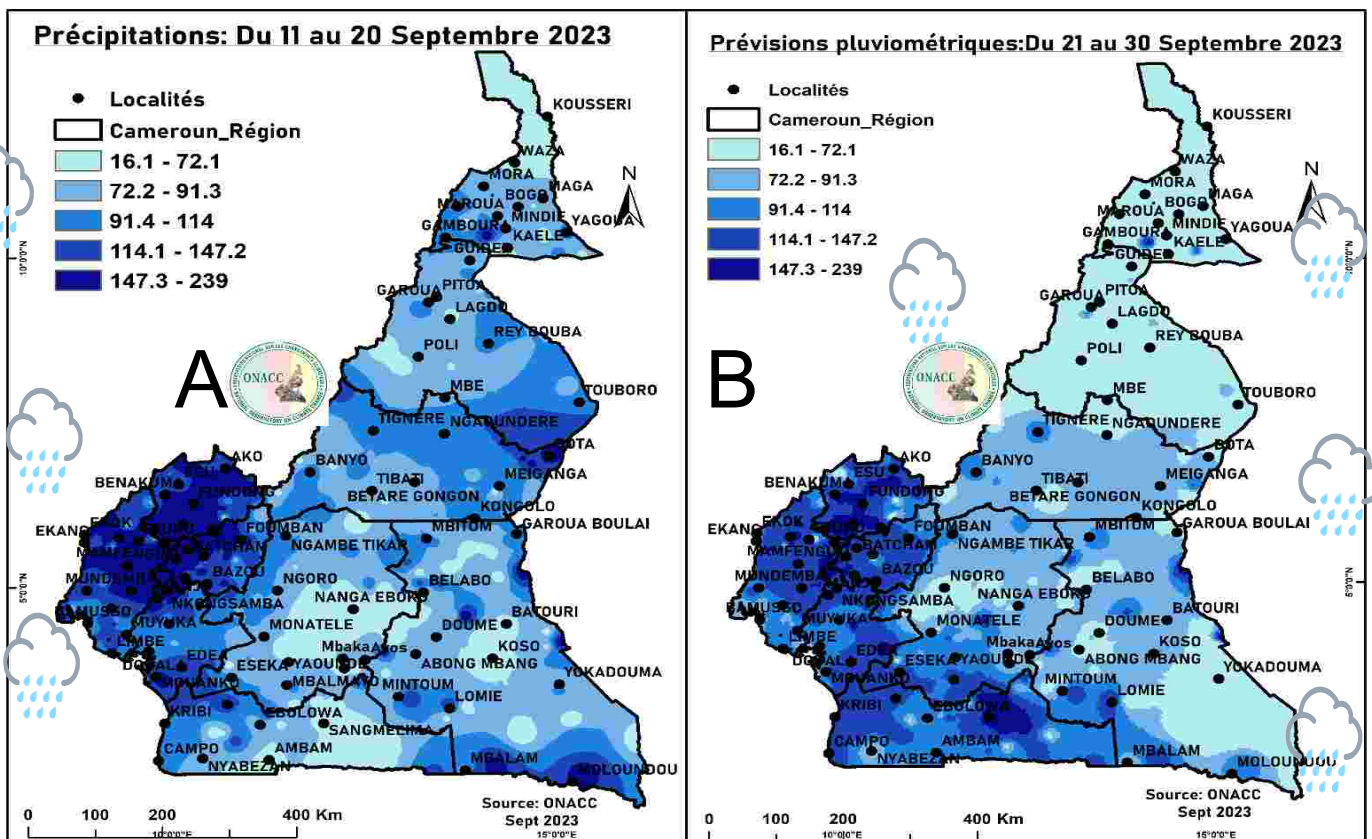


Figure 1 : Variation des quantités de précipitations de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 11 au 20 septembre 2023 (a).
Source : ONACC, septembre 2023

c) Dans la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale

Il est attendu du 21 au 30 septembre 2023, des précipitations comprises entre :

- * **30 et 150mm** dans les localités de Ngoro, Nanga Eboko, Ngambe Tikar, Nkoteng, Ntui, Eséka, Yaoundé, Mbalmayo, Nkolmetet, Nkolafamba, Monatélé et Mfou (**Région du Centre**) ;
- * **30 et 150mm** dans les localités de Mbalam, Koso, Batouri, Doumé, Mindourou, Messamena, Ngoyla, Abong-Mbang, Motcheboun, Atok, Nguélémendouka, Bagofit, Angossas, Lomié, Libongo, Mambélé, Mbalam et Moloundou (**Région de l'Est**) ;
- * **70 et 240 mm** à Nyabizan, Ebolowa, Campo, Lolodorf, Kribi, Ambam, Sangmélina, Akom II et Zoétélié (**Région du Sud**).

d) Dans la zone des Hauts Plateaux

La décade du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par des précipitations très abondantes, comprises entre :

- * **70 et 240mm**, dans les localités de Dschang, Bazou, Bafoussam, Foumbot, Tonga, Mbouda, Bafang, Bangangté, Batcham (**Région de l'Ouest**) ;
- * **70 et 240mm** à Benakuma, Fundong, Kumbo, Esu, Ako, Bamenda et Santa (**Région du Nord-Ouest**).

e) Dans la zone forestière à pluviométrie monomodale

La décade du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par des précipitations très abondantes, comprises entre :

- * **70 et 240mm**, dans les localités de Mutengene, Mundemba, Idenau, Bamusso, Tiko, Kumba, Buea, Limbe, Mamfe, etc. (**Région du Sud-Ouest**) ;
- * **90 et 150mm**, dans les localités de Loum, Penja, Mbanga, Baptek, Yabassi, Nkongsamba, Edéa, Mouanko, Douala, Dizangué et Manjo (**Région du Littoral**).


NB 4 : La période qui va du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par :

- une effectivité de la grande saison des pluies dans la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale (régions du Centre, du Sud et de l'Est) ;
- des précipitations abondantes dans la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest) ;
- des précipitations abondantes dans la zone des Hauts Plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ;
- des précipitations inférieures à celles observées durant la dernière décade dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes ;
- des précipitations inférieures à celles observées durant la dernière décade dans la zone Soudano-Sahélienne (région du Nord et de l'Extrême-Nord).

2) Pour les températures

Cette décade du 21 au 30 septembre 2023 sera marquée par une persistance des situations de nuits froides dans de nombreuses localités des régions de l'Adamaoua (Dota, Tchabal Djalingo, Ngaoundéré, Mbé, Banyo et Meiganga) ; de l'Ouest (Foumbot, Bazou, Bafoussam, Dschang, Makam et Fouban) et du Nord-Ouest (Nkambe, Esu, Bamenda, Ndop, Nwa etc.), du Centre (Yaoundé, Akonolinga, Mbalmayo, Nkoteng, Bafia, Ndikinimeki, Nanga Eboko, etc.), du Sud (Lolodorf, Ebolowa, Ambam, Kye-ossi, Sangmelima, Djoum, etc.), de l'Est (Garoua-Boulai, Bétaré Oya, Ndokayo, etc.), suite aux températures minimales comprises entre 13°C et 20°C.

a) Températures Maximales

 En se fondant sur la moyenne historique des températures maximales moyennes enregistrées pendant cette décade sur la période allant de 1979 à 2018, notamment 36°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 36,2°C dans la Région du Nord ; 29,6°C dans la Région de l'Adamaoua ; 29°C dans la Région du Centre ; 28,8°C dans la Région du Sud ; 28°C dans la Région de l'Est ; 25,5°C dans la Région de l'Ouest ; 26°C dans la Région du Nord-Ouest ; 28°C dans la Région du Sud-Ouest et 28,2°C, dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 21 au 30 septembre 2023, des températures maximales :

- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Bogo, Maroua, Gamboura, Mokolo et Mora dans la région de l'Extrême-Nord ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Tcholliré, Rey-Bouba, Guider, Garoua, Lagdo, Pitoa, Dembo et Touboro ; inférieures à ladite moyenne à Poli, dans la région du Nord ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Tibati, Bétaré Gongo, Yimbéré, Banyo et Nass Arao ; inférieures à la moyenne à Ngaoundéré, Ngaou Mboul, Kognoli, Mbakaou, Ngaoundal, Meiganga et Tignère ; autour de la moyenne à Mbe et Dota, dans la région de l'Adamaoua ;

- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Yoko, Mbalmayo, Bafia, Nanga-Eboko, Monatéle, Nkoteng, Obala, Ngoro, Ntui, Mbandjock et Akonlinga ; autour de la moyenne à Ngambé Tikar, Eséka et Yaoundé, dans la **région du Centre** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Libongo, Mambélé, Moloundou, Kika, Garoua-Boulai, Ngoyla, Koso, Abong-Mbang, Mbalam, Mintoum, Bélabo, Yokadouma, Lomié, Batouri, Bétaré-Oya et Kongolo ; autour de la moyenne à Bertoua, Mindourou, Dimako et Doumé, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Minkoumou, Zoétéle, Ambam, Sangmélina, Nyabizan, Djoum et Kribi ; autour de la moyenne à Akom II, Ebolowa, Lolodorf et Campo, dans la **Région du Sud**
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Esu, Furu-Awa, Munkep, Audu, Nwa et Ako ; autour de la moyenne à Wum, Ndop, Widikum, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang, Fundong, Bamenda, Benakuma et Bali, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Foubot, Bafang, Maniou, Makénéne, Makam et Fouban ; autour de la moyenne à Koutaba, Batcham, Bafoussam, Fongo-Tongo, Bafou, Dschang, Bazou, Tonga, Bangangté et Mbouda, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Kumbe Balue, Bamusso, Idenau, Mamfe, Kumba, Mundemba, Dikome Bafaw, Etuku et Buea ; autour de la moyenne Ekok, Dikome Balue, Muyuka, Eyumojock, Ekondo Titi, Fontem, Tiko, Limbe, Nguti et Bakogo, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Douala, Loum, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Penja, Yabassi, Dizanguè, Nkondjock et Ndokiti ; autour de la moyenne à Baptek et Edéa, dans la **Région du Littoral**.

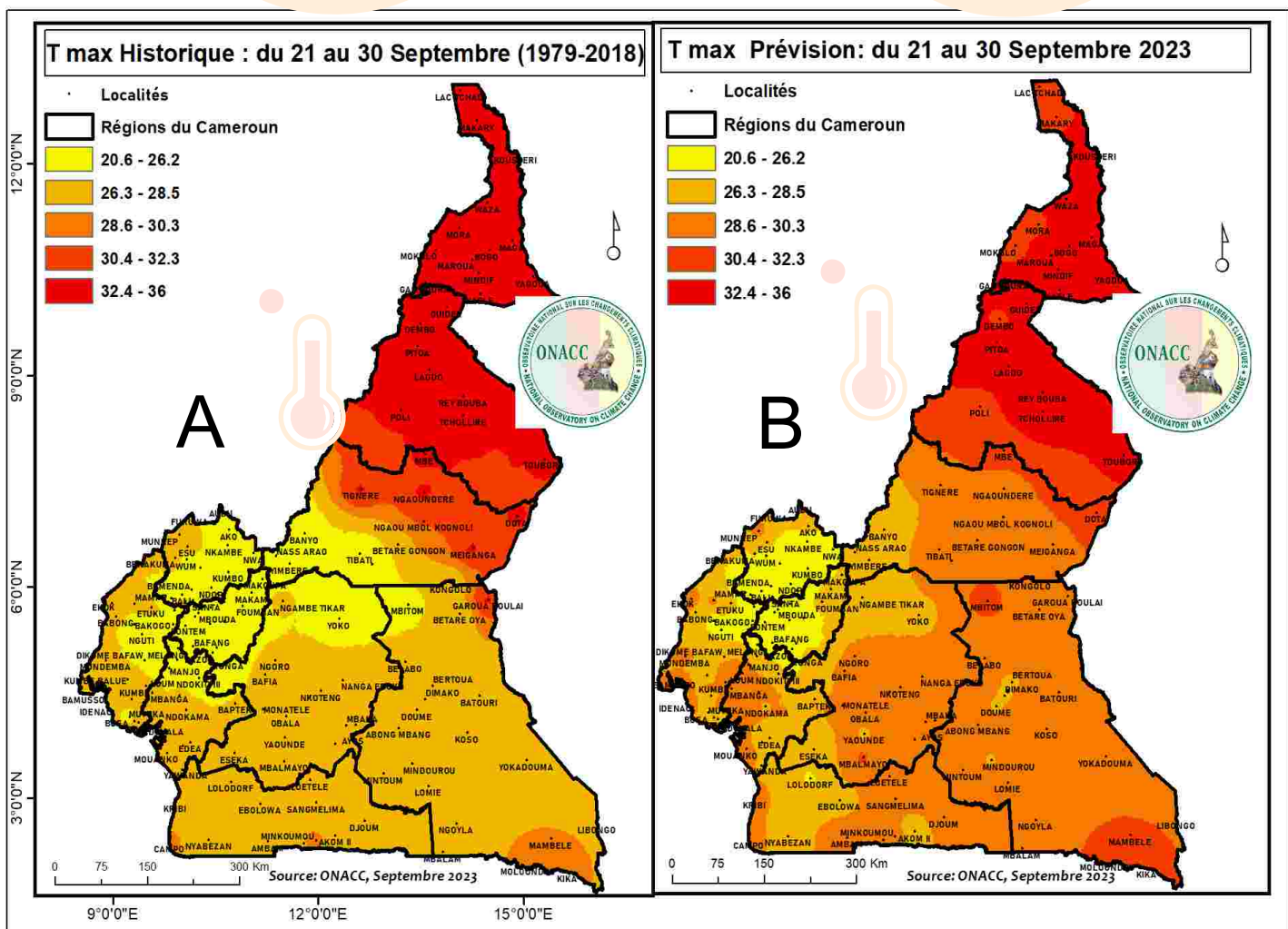


Figure 2 : Variation des températures maximales moyennes de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a) Source : ONACC, septembre 2023



En se fondant sur les températures maximales moyennes enregistrées à la décade du 11 au 20 septembre 2023, il est attendu pour la décade du 21 au 30 septembre 2023, des températures maximales :

- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Gamboura, Maroua, Mokolo et Mora ; autour de la moyenne à Yagoua, Kousséri, Makary, Waza, Kaélé, Maga, Mindifet Bogu, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Dembo et Poli ; autour de la moyenne à Rey-Bouba, Lagdo, Pitoa, Garoua, Guider, Touboro et Tcholliré, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Ngaoundéré ; autour de la moyenne à Ngaou Mbol, Tignère, Dota, Meiganga, Tibati, Bétaré Gongo, Ngaoundal, Mbakaou, Kognoli, Mbe, Yimbéré, Nass Arao et Banyo, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Moloundou, Mambélé, Kika, Abong-Mbang et Mbitom ; autour de la moyenne à Kongolo, Garoua-Boulai, Bétaré-Oya, Koso, Dimako, Bélabo, Doumé, Mintoum, Mbalam, Libongo, Batouri, Yokadouma, Lomié, Mindourou, Ngoyla, et Bertoua, dans la **Région de l'Est** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Yaoundé, Monatélé, Yoko, Nkoteng, Nanga-Eboko, Ayos, Ntui, Bafia, Mbalmayo, Akonolinga, Mbandjock, Ngoro, Obala, Eséka et Ngambè Tikar, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Zoétélé, Ambam, Minkoumou, Kribi, Djoum, Ebolowa, Lolodorf, Nyabizan, Campo, Akom II et Sangmélina, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Idenau, Bamusso, Fontem, Dikome Bafaw, Ekok, Mundemba, Eyumojock, Ekondo Titi, Dikome Balue, Tiko, Limbe, Muyuka, Kumba, Kumbe Balue, Buea, Bakogo, Mamfe, Nguti, Etuku et Bakogo, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 septembre 2023 à Douala, Dibombari, Loum, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Yabassi, Ndokama, Mouanko, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti, Bapteck, Mbanga et Edéa, dans la **Région du Littoral** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Munkep, Furu-Awa, Nwa, Widikum, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang, Bamenda, Fundong, Bali, Ndop, Esu, Benakuma, Audu et Ako ; inférieures à la moyenne à Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Fouban, Bazou, Foubot, Tonga, Bangangté, Makénéné, Makam, Koutaba, Batcham, Bafoussam, Dschang et Bafang ; inférieures à la moyenne à Mbouda, dans la **Région de l'Ouest**.

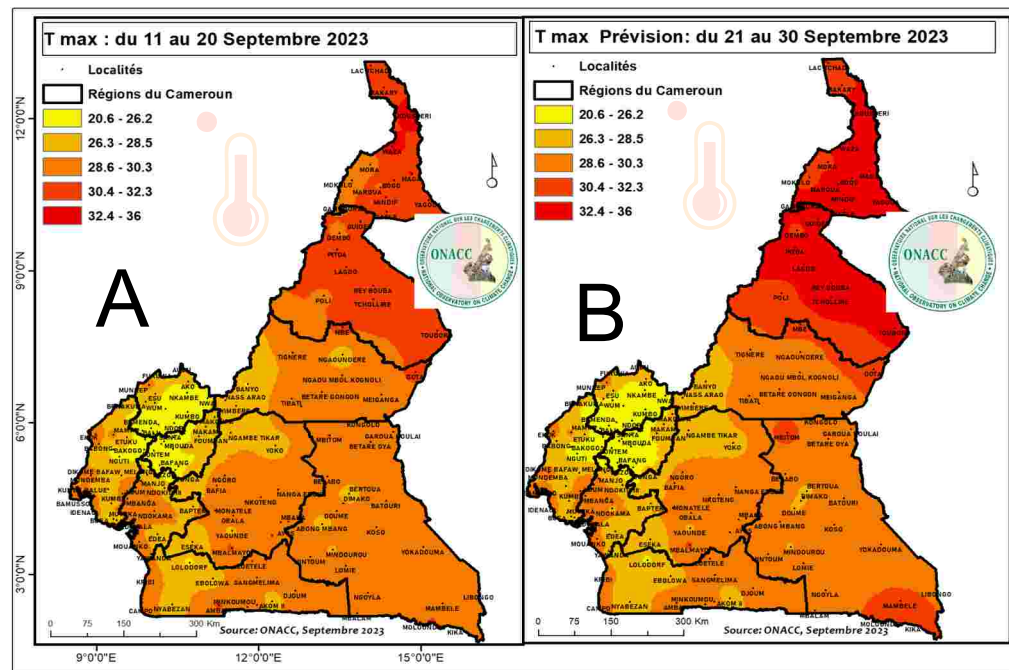


Figure 3 : Variation des températures maximales moyennes prévues pour la décade du 21 au 30 septembre 2023 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 11 au 20 septembre 2023 (a). Source : ONACC, septembre 2023

Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade du 21 au 30 septembre 2023, une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une augmentation des températures maximales par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit notamment de :

- Tibati, Bétaré Gongo, Yimbéré, Banyo et Nass Arao, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Yoko, Mbalmayo, Bafia, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Obala, Ngoro, Ntui, Mbandjock et Akonolinga, dans la **Région du Centre** ;
- Libongo, Mambélé, Moloundou, Kika, Garoua-Boulai, Ngoyla, Koso, Abong-Mbang, Mbalam, Mintoum, Bélabo, Yokadouma, Lomié, Batouri, Bétaré-Oya et Kongolo, dans la **Région de l'Est** ;
- Minkoumou, Zoétélé, Ambam, Sangmélina, Nyabizan, Djoum et Kribi, dans la **Région du Sud** ;
- Esu, Furu-Awa, Munkep, Audu, Nwa et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Foubot, Bafang, Maniou, Makénéné, Makam et Fouban, dans la **Région de l'Ouest**
- Kumbe Balue, Bamusso, Idenau, Mamfe, Kumba, Mundemba, Dikome Bafaw, Etuku et Buea, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Douala, Loum, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Penja, Yabassi, Dizanguè, Nkondjock et Ndokiti, dans la **Région du Littoral**.



b) températures Minimales

En se fondant sur la moyenne historique des températures minimales enregistrées de 1979 à 2018, notamment 19,1°C dans la région de l'Extrême-Nord ; 19,5°C dans la région du Nord ; 15,8°C dans la région de l'Adamaoua ; 17,1°C dans la région du Centre ; 17,5°C dans la région du Sud ; 17,5°C dans la région de l'Est ; 15°C dans la région de l'Ouest ; 15°C dans la région du Nord-Ouest ; 20,3°C dans la région du Sud-Ouest et 21,3°C dans la région du Littoral, il est attendu pour la décade du 21 au 30 septembre 2023, des températures minimales:

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Gamboura, Yagoua, Maga, Bogo, Kaélé, Mindif, Mora et Mokolo ; autour de la moyenne à Waza, Kousseri et Makary, dans la **région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Touboro, Poli, Guider, Dembo, Garoua, Rey-Bouba et Tcholliré ; autour de la moyenne à Lagdo, Pitoa, dans la **région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Banyo, Mbé, Mbakaou, Meiganga, Tignère, Dota, Ngaoundéré, Ngaou Mbol, Kognoli et Ngaoundal ; autour de la moyenne à Bétare Gongon ; supérieures à la moyenne à Tibati, NassArao et Yimbéré, dans la **région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Ngambè Tikar ; supérieures à la moyenne à Yaoundé, Yoko, Bafia, Mbalmayo, Obala, Nkoteng, Akonolinga, Mbandjock, Nanga Eboko, Eséka, Monatélé et Ngoro, dans la **région du Centre** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Garoua-Boulai ; autour de la moyenne à Kongolo, Bétaré-Oya ; supérieures à la moyenne à, Moloundou, Mbitom, Mbalam, Mambélé, Kika Koso, Libongo, Lomié, Abong-Mbang, Dimako, Ngoyla, Yokadouma, Bertoua, Mindourou, Bélabo, Batouri et Doumé, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Lolodorf, Campo, Akom II, Sangmélina, Ambam, Nyabizan, Ebolowa, Minkoumou, Kribi, Zoétélé et Djoum, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Mbouda, Bagam, Bafou, Batie, Bazou, Bangoum, Bangangté, Bafoussam et Dschang ; supérieures à la moyenne à Bandjoun, Makénéné, Bafang, Batcham, Magba, Babadjou, Bamendjing, Tonga, Foumban, Foumbot, Makam et Koutaba, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Nkambe, Munkep, Ndop, Kumbo, Bali, Benakuma, Santa, Bamenda et Bamessing ; supérieures à la moyenne à Nwa, Furu-Awa, Esu, Wum, Audu et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Idenau, Fontem, Limbe, Eyumojock, Kumba, Dikome Bafaw, Bakogo, Buea, Dikome Balue, Ekang, Tiko, Bamusso, Mundemba, Etuku, Ekok, Nguti et Mamfe, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Nyanon, Ngambé, Mbanga, Ndokama, Douala, Edéa, Mouanko, Manjo, Yabassi, Loum, Dizanguè, Penja et Nkongsamba ; supérieures à la moyenne à Ndokiti et Bapteck, dans la **Région du Littoral**.

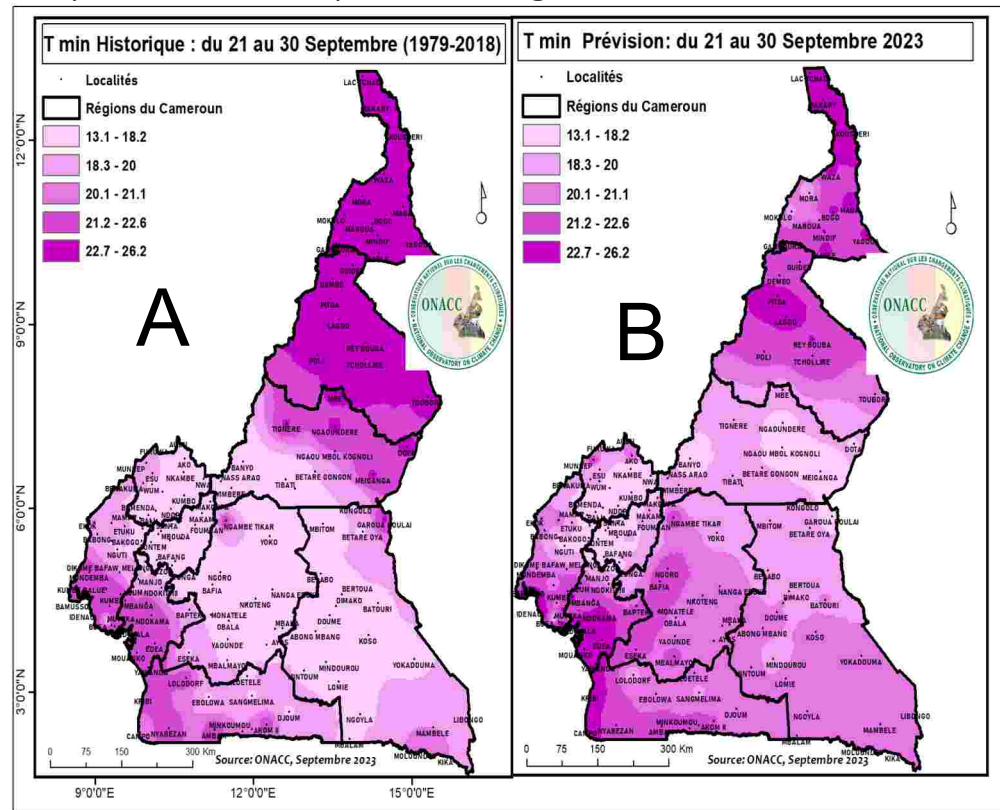


Figure 4 : Variation des températures minimales moyennes prévues pour la décade du 21 au 30 septembre 2023 (b) par rapport aux moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a). Source : ONACC, septembre 2023

En se fondant sur les températures minimales moyennes enregistrées à la décade du 11 au 20 septembre 2023, il est attendu pour la décade du 21 au 30 septembre 2023, des températures minimales :

- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Maga, Mindif, Gamboura, Maroua, Mora, Mokolo, Kaélé, Bogo et Yagoua ; autour de la moyenne à Waza, Kousseri et Makary, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Guider, Dembo, Poli, Rey-Bouba, Tcholliré, Garoua et Touboro ; autour de la moyenne à Lagdo et Pitoa, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée du 11 au 20 septembre 2023 à Ngaoundéré, Banyo, Kognoli, Ngaou Mbol et Meiganga ; autour de la moyenne à Nass Arao, Dota, Mbakaou, Betare Gongo, Tignère, Yimbéré, Tibati et Mbé, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Ngoro, Bafia, Nanga Eboko, Mbalmayo, Yaoundé, Ayos, Akonolinga, Mbandjock, Mbaka, Yoko, Nkoteng, Obala, Eséka, Ngambè Tikar et Monatélé, dans la **Région du Centre** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 11 au 20 septembre 2023 à Garoua-Boulai, Abong-Mbang, Bertoua, Mbalm, Bélabo, Moloundou, Libongo, Doumé, Koso, Lomié, Mintoum, Yokadouma, Dimako, Mambélé, Kika, Ngoyla, Mindourou, Batouri et Mbitom ; autour de la moyenne à Kongolo et Bétaré-Oya, dans la **Région de l'Est** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la période du 11 au 20 septembre 2023 à Campo, Kribi, Djoum, Akom II, Lolodorf, Ebolowa, Zoétélé et Sangmélina ; autour de la moyenne à Nyabizan, Ambam et Minkoumou, dans la **Région du Sud** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période du 11 au 20 septembre 2023 à Bafang, Fongo-Tongo, Bafou, Dschang et Kekem ; autour de la moyenne à Batie, Bazou, Mbouda, Bafoussam, Bandjoun, Bangangté, Batcham, Magba, Babadjou, Bamendjing, Tonga, Fouban, Foubot, Makam et Koutaba, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 septembre 2023 à Bamenda, Bali, Nwa, Munkep, Kumbo, Ndop, Nkum, Santa, Furu Awa, Bamessing, Benakuma, Audu, Ako, Wum et Esu, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 septembre 2023 à Dizanguè, Penja, Douala, Nyanon, Ngambè, Loum, Ndokama, Nkongsamba, Yabassi, Edéa, Mouanko, Baptek, Mbanga, Ndokiti, Yingui et Manjo, dans la **Région du Littoral** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 11 au 20 septembre 2023 à Kumba, Ekok, Mundemba, Buea, Dikome Bafaw, Fontem, Limbe, Etuku, Bamusso, Eyumojock, Dikome Balue, Idenau, Ekang, Tiko et Mamfe ; supérieures à la moyenne à Bakogo et Nguti, dans la **Région du Sud-Ouest**.

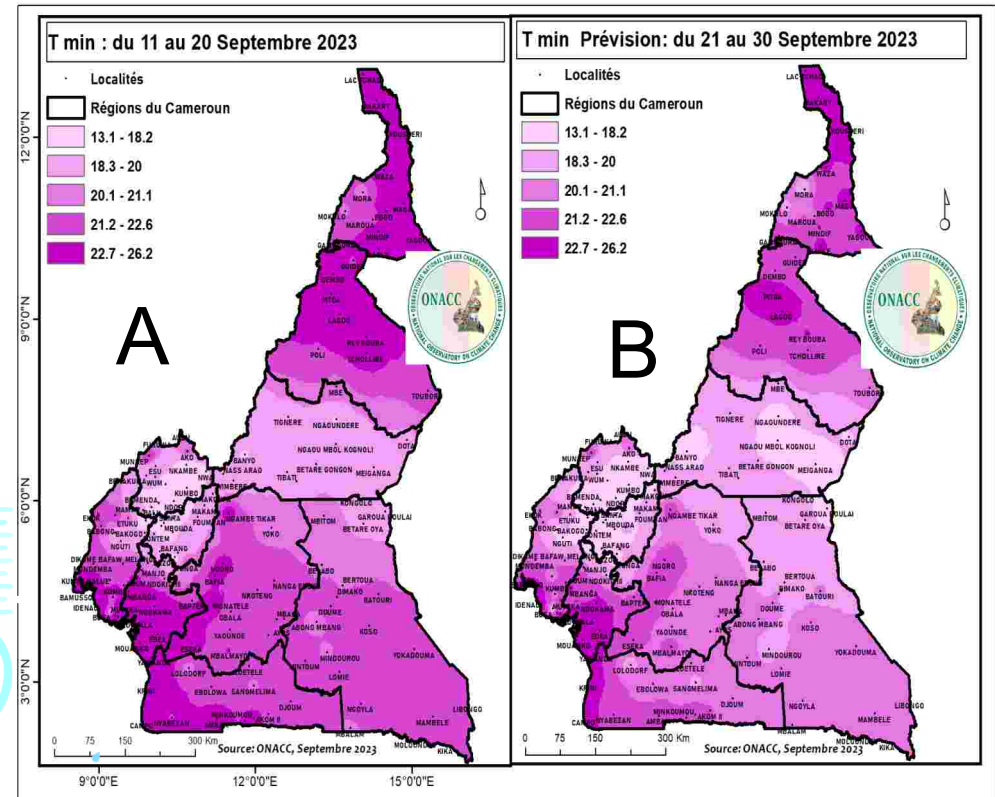


Figure 5 : Variation des températures minimales prévues pour la décade du 21 au 30 septembre 2023 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 11 au 20 septembre 2023 (a). Source : ONACC, septembre 2023



Alertes pour les températures minimales

Durant cette décade du 21 au 30 septembre 2023, une attention particulière devra être portée sur les localités qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une diminution des températures minimales, par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018, ce qui pourrait entraîner des épisodes de froid nocturne. Il s'agit notamment des localités de :

- Gamboura, Yagoua, Maga, Bogo, Kaélé, Mindif, Mora et Mokolo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Touboro, Poli, Guider, Dembo, Garoua, Rey-Bouba et Tcholliré, dans la **Région du Nord** ;
- Banyo, Mbé, Mbakaou, Meiganga, Tignère, Dota, Ngaoundéré, Ngaou Mbol, Kognoli et Ngaoundal, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est**.

IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



a) Dans le secteur de l'agriculture : Un risque d'enregistrer :

des cas de verse dans les vergers de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Sud-Ouest et du Littoral), des hautes terres de l'Ouest, de la zone des hautes savanes guinéennes et de la zone soudano-sahélienne (notamment dans la Région du Nord), suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents ;

Des cas de pourriture de tubercules (manioc, macabo, etc.) dans certaines localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale, de la zone des hauts plateaux et de la zone forestière à pluviométrie bimodale, suite à la saturation des sols en eau.

une dégradation de la qualité de la production des arachides et des tubercules (manioc, macabo, taro, etc.) dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest) et de la zone des hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest), suite à la saturation des sols en eau.



b) Dans le secteur de la santé : Un risque élevé d'enregistrer :

de nouveaux cas de choléra dans les districts de santé en épidémie de la région du Littoral, ainsi que les districts sous surveillance et à haut risque des régions de l'Extrême-Nord et du Nord, du Sud-Ouest etc. ;

une multiplication des gîtes larvaires et des anophèles vecteurs du paludisme dans de nombreuses localités de la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale, de la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale et de la zone des Hauts Plateaux.

des cas de décès par noyade suite aux inondations qui pourraient être observées dans les zones à risque de certaines localités de la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord), la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest), ou aux glissements de terrains qui pourraient être observés dans les espaces à risque dans certaines localités des régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et même dans la partie nord de la région du Littoral ;

Des cas d'effondrement des maisons d'habitation, à la suite d'abondantes pluies dans certaines localités de la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale et la zone des Hauts Plateaux.

V. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



c) Dans le secteur de l'environnement et la biodiversité :

des cas de **situations d'inondations** dans certaines agglomérations des **Régions du Sud-Ouest** (Limbé, Tiko, Mutengene, Buea, etc.) et du **Littoral** (Douala, Mouanko, Melong, Manjo, Mbanga, Nkongsamba, Loum, Edéa, etc.), de la zone **Forestière à Pluviométrie Bimodale** (Yaoundé, Obala, Ngoro, etc.), du Nord-Ouest (Bamenda), du Nord (certains espaces de Garoua), de l'Extrême-Nord et de la bande côtière (Kribi, Londji), suite **aux pluies abondantes et concentrées en des espaces de temps très courts** ;

un risque très élevé d'enregistrer des cas de **glissements de terrains** dans les zones à fortes pentes de Nkongsamba (**Région du Littoral**), Limbé, Buea, (**Région du Sud-Ouest**), Foumban, Dschang, Bafoussam, Bafang, etc. (**Région de l'Ouest**), suite à la saturation progressive des sols en eau ;

un risque élevé d'enregistrer des cas de **brouillards matinaux**, avec pour corollaire une augmentation des cas d'accidents de la voie publique dans la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale, la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale et la zone des Hauts Plateaux.



d) Dans le secteur de l'eau et de l'énergie :

Un risque élevé d'enregistrer :

des cas de **destruction des infrastructures de transport de l'électricité** (poteaux en bois, transformateurs) dans de nombreuses localités de la **zone Forestière à Pluviométrie Monomodale** et de la **zone des Hauts Plateaux**, suites aux fortes pluies annoncées, accompagnées de vents violents et de foudre.

une contamination des points de captage d'eau par les eaux de ruissellement polluées issues des inondations dans la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale (Régions du Sud-ouest et du Littoral) la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes et la zone des hauts plateaux ;



e) Dans le secteur de l'élevage :

Un risque élevé d'enregistrer des cas de :

pertes de bétail dans certaines localités des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest, suite aux inondations ;

d'épizooties, suite à la persistance des épisodes de fraîcheur nocturne dans de nombreuses localités des Régions de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, durant cette période ;

pertes de la volaille et de porcins dans certaines localités de la **zone Forestière à Pluviométrie Monomodale**, la zone soudano-sahélienne, la zone des hauts plateaux suite aux inondations.

f) Dans le secteur des travaux publics :




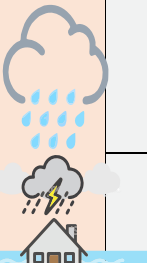
Un risque élevé d'enregistrer des cas de :

dégradation et de destruction des toitures des bâtiments dans de nombreuses localités de la zone des hautes savanes guinéennes (**Région de l'Adamaoua**), la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale (**Régions du Littoral et du Sud-Ouest**) et la zone des Hauts Plateaux (**Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest**), suite aux fortes pluies accompagnées de vents violents et même de chute de grêle ;

dégradation ou de destruction des ouvrages de franchissement (ponts, buses, talus etc.) sur les routes bitumées à fort trafic de la **zone Forestière à Pluviométrie Monomodale**, la **zone des Hauts Plateaux**, de la **zone soudano-sahélienne** et de la **zone des hautes savanes guinéennes** et même les routes carrossables, suite aux fortes et abondantes pluies annoncées pour cette décade.

ALERTE !!! RISQUE D'INONDATION et GLISSEMENT DE TERRAIN

Quelques risques hydrométéorologiques et géomorphologiques : 21-30 septembre 2023

Nature du risque	Région	Localités concernée	Septembre	Précipitations	Nature du risque	Région	Localités concernée	Septembre	Précipitations
	Littoral	Douala	22 - 29	90-150mm		Sud-Ouest	Limbe	22 - 27(26)	70-240mm
		Melong	23 - 25				Mundemba	22 - 26	
		Manjo	23 - 25				Buea	22 - 26(25)	
		Nkongsamba	24 - 25				Tiko	28 - 30	
	Extrême-Nord	Maroua	25 - 26	30-95mm		Sud	Ambam	25-28	70-240mm
		Mora	23 - 26				Kribi	24 - 27	
		Bogo	25 - 26			Centre	Ebolowa	24 - 26	
		Kaele	25 - 26				Yaounde	22-27	
		Mokolo	23 - 27			Ouest	Mbalmayo	26 - 28	30-150mm
		Maga	25 - 26				Bafoussam	22 - 28	
		Yagoua	25 - 26			Haut-Nkam	23 - 28	70-240mm	
		Nord	Lagdo			23 - 26	30-95mm		Nord-Ouest
	Poli		23 - 26	Dschang		21 - 29			
	Pitoea		25 - 26	Sud-Ouest		Bamenda		21 - 28	70-240mm
Garoua	24- 26		Boyo		21 - 30				
Adamaoua	Ngaoundere	22 - 24	30-115mm	Sud-Ouest	Bui	21 - 30			
	Tignere	28 - 29			Widikum	21 - 28			
Ouest	Bafoussam	24&29-30	70-240mm	Sud-Ouest	Fontem	21 - 28	70-240mm		
	Santchou	23 - 25			Buea	21 - 27			
	Nord-Ouest	Bamenda			23 - 25	Wabane		21 - 28	
		Babessi			23 - 26	Limbe		23 - 30	
Littoral	Littoral		70-240mm				Njongo	23 - 27	90-150mm
							Nsuke-Tombel	22 - 28	
							Nkongsamba	21 - 29	
							Manjo	22 - 29	
							Logbessou	21 - 29	

VII. MESSAGES CLES

Message 1 : Risque d'enregistrer des cas d'inondation suite aux fortes pluies dans les localités de Douala, Nkongsamba, Manjo, Mbanga, Limbé, Tiko, Kumba, Mutengene, Buea, Limbé, Kribi, Londji, Yaoundé, Bamenda, Maroua, Garoua, Pitoa, Maga etc.

Message 2 : Risque élevé d'enregistrer des cas de glissements de terrains suite à la saturation progressive des sols, couplée au relief escarpé dans les localités de Bafoussam, Dschang, Foumban, Bamenda, Santa, Widikum, Mamfe, Tiko, Idenau, Bamusso, Nkongsamba.

Message 3 : Risque très élevé d'enregistrer une augmentation des cas de choléra dans certaines grandes agglomérations de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest), suite à la contamination des points d'eau et des aliments par les eaux de ruissellement souillées

Message 4 : Risque d'enregistrer une augmentation des cas de décès liés à l'effondrement des maisons d'habitation, consécutivement aux pluies abondantes annoncées dans certaines localités de la zone Forestière à Pluviométrie monomodale et la zone des Hauts Plateaux ;

Message 5 : Risque d'enregistrer des cas de décès par noyade suite aux inondations qui pourraient être observées dans certaines localités de la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest), ou **aux glissements de terrains** qui pourraient être observés dans certaines localités des Régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et même de la partie nord de la Région du Littoral.

Message 6 : Risque très élevé d'enregistrer une augmentation des cas de destruction des infrastructures de transport de l'électricité (poteaux en bois, transformateurs) dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie Monomodale et de la zone des Hauts Plateaux, suites aux fortes pluies annoncées, accompagnées de vents violents et même de foudre.

Message 7 : Risque élevé d'enregistrer une dégradation accrue ou de destruction des ouvrages de franchissement (ponts, buses, talus etc.) sur les routes bitumées à fort trafic, et même les routes carrossables, de la zone Forestière à Pluviométrie Monomodale, la zone des Hauts Plateaux, suite aux pluies abondantes annoncées pour cette décennie.

Pour plus d'informations, www.onacc.cm
BP: 35414; Facebook: [OnaccCmr](#); Twitter: [OnaccCmr](#);
LinkedIn: [Observatoire National sur les Changements Climatiques](#)
Bâtiment n°1220, Rue n°1793, Bastos, Yaoundé, Cameroun
Tel. + (237) 222-209-504/222-209-500
e-mail: info@onacc.cm

VIII. Quelques recommandations



Dans le secteur de l'agriculture :

Il est recommandé aux populations de la zone forestière à pluviométrie monomodale, de la zone forestière à pluviométrie bimodale, de la zone des hauts plateaux de se référer au calendrier agricole de la deuxième campagne 2023 du grand Sud du pays pour la suite de leurs opérations agricoles.

+ dans le secteur de la santé : de continuer à :

- sensibiliser les populations sur la nécessité d'observer scrupuleusement les règles élémentaires d'hygiène et de salubrité, à savoir le lavage systématique des mains à l'eau propre coulante et au savon avant les repas et après l'usage des latrines, le lavage des aliments à l'eau potable avant toute consommation, la potabilisation de l'eau avant de la boire et la bonne cuisson des aliments ;
- renforcer la veille communautaire au niveau des districts de santé pour une détection rapide des cas suspects de choléra en vue de leur prise en charge ;
- éviter l'accumulation des ordures ménagères aux alentours des habitations ;
- se mettre régulièrement à chaud pour se protéger contre le froid.



secteur de l'eau et de l'énergie :

- procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;
- procéder à l'utilisation régulière des techniques élémentaires de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages (décantation, filtration, filtrage, etc.).